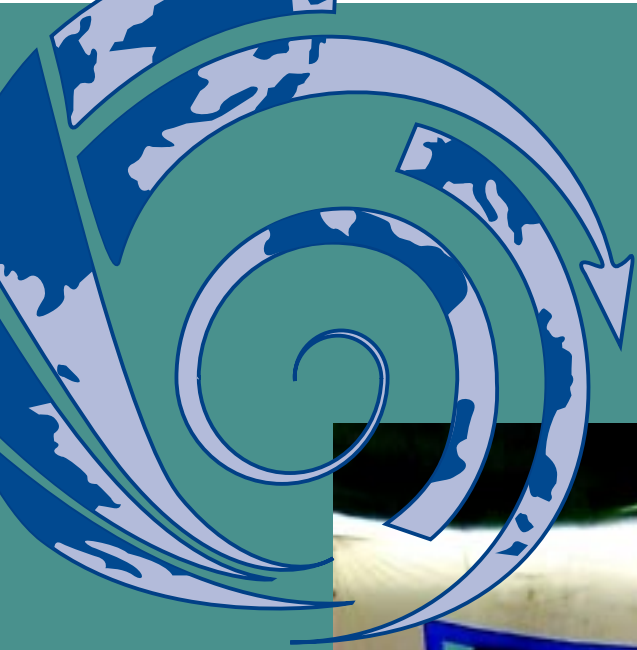


Solidarité

Volume 25 n° 2 • novembre 2003



*« Nous luttons pour défendre les droits du peuple.
Arrêtez les privatisations! »*

Mondialisation: le peuple mexicain résiste

Les petits bateaux...

Vous connaissez la théorie des petits bateaux? Dans la foulée des Chicago Boys, dans les années '75 - '80 dominées par les Thatcher et Reagan, le néolibéralisme s'installe: la prospérité économique des grandes entreprises, disent les chantres de cette théorie, fera disparaître la pauvreté et le chômage, comme la marée qui monte pour les gros bateaux fait aussi monter les petits.

Vicente Fox, président du Mexique depuis 2000, adhère comme ses prédécesseurs à cette théorie. Sa politique étrangère, purement néo-libérale, est simple: le libre commerce augmentera la prospérité et la richesse du Mexique. En conséquence, il faut favoriser le plus possible l'entrée des capitaux étrangers. Le Mexique est le pays qui a signé le plus grand nombre d'accords économiques(28), qui ont favorisé la « vente » du pays par la privatisation de 1100 entreprises d'état. Parmi ces accords, ceux avec l'Amérique du Nord (ALENA), l'Union européenne, l'Amérique centrale (Traité de libre commerce du triangle du Nord de l'Amérique centrale - Mexico), en plus des accords bilatéraux avec le Chili, le Nicaragua, le Costa Rica, le Japon, Israël, sans compter la ZLEA, en voie de négociation.

Et pourtant...

- Le taux de chômage dans le secteur des maquiladoras a augmenté dans les der-



nières années, suite à des délocalisations vers l'Asie;

- les restructurations entraînent des coupures de poste (cf. article sur Volkswagen: coupure de 2 000 postes à l'été 2003);
- les maquiladoras ont un impact négatif sur l'industrie nationale, puisqu'elles ne constituent que des usines d'assemblage de pièces produites ailleurs;
- le salaire minimum réel a baissé de 75 % depuis 1976;
- 60 % des jeunes de 14 à 28 ans sont sans emploi;
- près de la moitié de la population vit dans une situation d'extrême pauvreté, de l'économie informelle, sans aucune protection sociale;
- dans le secteur agricole, l'ALENA a éliminé les subventions et a établi des contrôles phytosanitaires écartant les produits mexicains;

- les importations d'aliments se sont multipliées par quatre depuis l'ALENA; le Mexique n'est plus autosuffisant pour les céréales, aliment de base.

La théorie des petits bateaux n'a donc pas fonctionné... Fox a-t-il changé de stratégie? Non, car les multinationales amies du gouvernement, elles, y trouvent leur compte.

Diverses formes de résistance

Les mexicains baissent-ils les bras? Non. Comme nous le verrons dans ce rapport de stage, la résistance s'organise et prend des formes multiples:

- proposer et promouvoir une réforme équitable de la loi du travail;
- réclamer le maintien de la propriété collective;
- informer et former les travailleurs sur leurs droits;
- créer des syndicats indépendants;
- organiser les citoyens dans leur quartier;
- négocier le maintien d'emplois;
- initier des campagnes d'appui aux services publics;
- lutter contre le Plan Puebla-Panama (PPP).

Ce sont toutes ces actions du peuple mexicain qui permettront d'élargir les solidarités et de rendre notre monde plus démocratique et plus solidaire.

CLAIRE LALANDE

L'Eldorado est donc aux USA?

Aux USA, il y a aussi beaucoup de victimes de la globalisation. Par exemple, à El Paso, au Texas, depuis une dizaine d'années:

- chez Levi-Strauss, le salaire est passé de 14 \$ à 5.85 \$ l'heure;
- le taux de chômage est maintenant à 13 %;
- beaucoup d'emplois sont délocalisés vers la Chine;
- la situation des soins de santé est alarmante; un seul hôpital public dessert la ville;
- avec l'augmentation du chômage et des emplois précaires et la baisse des salaires, de plus en plus de familles ne peuvent se payer d'assurance santé;
- dans les années '70, 80 % des plombiers étaient syndiqués; aujourd'hui, seulement 3 % le sont.

Là aussi, la lutte s'organise: les syndicats AFL-CIO de la région se sont regroupés en un Conseil syndical régional pour augmenter l'efficacité de leur action.

Todos somos indios

(Nous sommes tous des indiens)

En 1857, avec l'objectif de réduire le pouvoir de l'Église catholique, de créer une série de petites propriétés, et de recueillir des fonds pour l'État, le Mexique promulgue la loi dite des «mains mortes», qui vise à confisquer toutes les terres qui ne sont pas exploitées pour les revendre à des particuliers. Ce faisant, un grand nombre de terres sont retirées à la très puissante Église catholique, mais aussi à des groupes indigènes. Cette mesure se situe dans le courant de libéralisme économique d'alors qui, dans la foulée de la Révolution française, s'oppose à la monarchie et voit en la propriété privée la base du développement.

Par la suite, le dictateur Porfirio Díaz ouvre la porte aux latifundistes, et les paysans deviennent des travailleurs engagés sur ces terres qui étaient les leurs auparavant. C'est alors qu'entre en scène le métis indien Emiliano Zapata.

Chef de sa communauté villageoise à partir de 1910, Zapata s'oppose aux grands planteurs de canne à sucre soutenus par Díaz. En 1911, il recrute une armée de paysans et, au cri de « Terre et Liberté », il rejoint la révolution mexicaine qui a pour double objectif le renversement de Díaz et la redistribution des terres aux petits paysans. Zapata marche sur Mexico et y entre en 1914. Cette lutte mène à la Constitution de 1917 qui reconnaît l'*ejido* comme type de propriété de la terre. Ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir de Lázaro Cárdenas, dans les années '30, que cette disposition prend effet.

La propriété *éjidale*

- Le Ministère de la Réforme agraire répartit les terres aux communautés;
- L'assemblée de la communauté élit à tous les trois ans un Conseil;
- Le Conseil octroie à chaque famille une parcelle de terre de 2 à 6 hectares;
- La propriété demeure collective, et la parcelle ne peut être ni vendue ni louée;

- Une parcelle non exploitée pendant deux ou trois ans revient aux autres membres de l'*ejido*.

En 1992, dans le cadre des négociations de l'ALENA, Carlos Salinas procède à une réforme permettant la vente et la location des terres de l'*ejido* pour permettre aux investisseurs étrangers de les acquérir. En fait, des pressions sont faites sur les paysans pour qu'ils transforment leur terre *éjidale* en propriété privée, puisque le certificat de propriété, émis par l'État, est requis pour avoir accès à l'aide gouvernementale pour les semences ou l'irrigation. Se crée ainsi un néo-latifundisme des multinationales américaines.

La résistance: Terre et Liberté

Le 1^{er} janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'ALENA, est lancé le manifeste de la Selva Lacandona, manifeste qui, comme l'ont fait les révolutionnaires de 1910, réclame «Terre et Liberté»: plus d'autonomie politique, des droits civils, une répartition équitable des terres. Il est appuyé spontanément par la population mexicaine. Le 12 janvier, une grande manifestation se tient à Mexico. Bien que fiers de leurs origines, les Mexicains métis, soit la grande majorité de la population, refusent de se dire indiens.



Photo: *Imaginaires mexicains*, éditions Fides / Musée de la civilisation, p. 65

« Le mouvement zapatiste a reconstruit le visage culturel de la nation. Il a redonné aux Mexicains la fierté d'être ce qu'ils sont » ESPERANZA RASCÓN CORDOBA

Cette fois, ils sortent dans la rue pour crier: «Nous sommes tous des indiens!». «Ce jour-là, nous dit Esperanza Rascón Córdoba, militante de la lutte zapatiste, nous nous sommes rendus compte que nous pouvions quelque chose, que l'espoir était permis. L'optimisme nous est revenu.» Le 16 février 1996 sont conclus les Accords de San Andrés qui reconnaissent les droits des indiens.

En 2001, les Zapatistes décident de se rendre à Mexico, comme Zapata en 1914. Ils sont sans armes. Leur but est de faire pression sur le président Fox pour qu'il respecte ses engagements: ratification des Accords de San Andrés, libération des prisonniers politiques, évacuation des militaires des provinces du sud. Ils arrivent à Mexico le 11 mars où une foule de 200 000 personnes les accueille.

Des militaires sont évacués du Chiapas, certains prisonniers politiques sont libérés et le 25 avril de la même année, le Sénat vote la «Loi sur les droits des indigènes». Toutefois, cette loi est vide de substance et les Accords, qui demandent une modification de la Constitution, ne sont pas ratifiés. En 2003, la situation n'est toujours pas réglée.

Selon madame Rascón, le gouvernement tente de réduire la lutte zapatiste à une lutte des peuples indigènes, mais c'est beaucoup plus que cela. C'est véritablement une lutte de libération nationale, comme le dit d'ailleurs le nom du mouvement (Armée zapatiste de libération nationale). Elle affirme que le mouvement zapatiste a reconstruit le visage culturel de la nation. Il a redonné aux Mexicains la fierté d'être ce qu'ils sont, leur a permis de récupérer leur identité et d'envisager une sortie à la crise que traverse leur pays, en participant à la reconstruction de notre monde.

CLAIRE LALANDE

Délocalisation dans l'industrie automobile

Quand on va au Mexique, on vit un changement de température et de culture, mais pour ce qui est des manufacturiers d'automobiles, « plus ça change, plus c'est pareil! »

Nous avons rencontré des dirigeants du SIV (Syndicat indépendant Volkswagen), soit José Luis Rodríguez Salazar, secrétaire général, et Miguel Angel Galan Hernandez, secrétaire de l'éducation, de la presse et de l'information. Ce syndicat de 12 000 travailleurs est membre de l'Union nationale des travailleurs (UNT), nouvelle centrale démocratique regroupant plus de 1 300 000 membres.

La situation dans l'industrie automobile mexicaine

Depuis 1980, l'industrie automobile mexicaine cherche à réduire ses coûts de production. Ainsi, la plupart des marques ont déplacé leur production à l'intérieur même du Mexique. Auparavant, toute l'industrie était regroupée au centre du pays, et les travailleurs avaient de bonnes conditions de travail. Presque toutes les grandes compagnies ont maintenant implanté de grandes usines dans le nord du pays, dans les parcs industriels de maquiladoras, réduisant le rôle de leur usine centrale. C'est le cas de Ford, GM, Chrysler (les trois Grands) et aussi de Nissan.

Comme l'usine de GM qui a quitté le Canada pour le Mexique, l'objectif de ces entreprises était de diminuer les droits dans les conventions collectives et d'avoir une main-d'œuvre plus flexible et moins chère afin d'être plus concurrentielles. Volkswagen est la seule à avoir conservé sa production complète à Puebla où toutes les étapes de la construction des unités sont regroupées, des moules à la fonderie, à la peinture et à l'assemblage.

Par ailleurs, l'industrie automobile a tourné de plus en plus sa production vers l'exportation. Actuellement, envi-

ron 80 % des voitures produites au Mexique sont assemblées pour l'exportation. Dans le cas de Volkswagen, les exportations sont de l'ordre de 85 %, dont 65 % aux États-Unis, le reste au Canada, en Amérique centrale et en Europe.

Volkswagen en perte de vitesse; le syndicat négocie pour sauver des emplois

En 1990, la production de l'usine de Volkswagen était de 425 000 unités par an. Dans les années qui ont suivi, la production de la Beetle a diminué. Elle est victime de concurrence de la nouvelle sous compacte de GM, moins coûteuse, dont la popularité augmente, même chez les chauffeurs de taxi, détrônant peu à peu dans les rues de Mexico la traditionnelle coccinelle verte et blanche. Actuellement 346 000 unités de divers modèles sont produites chaque année. L'entreprise compte réduire ce nombre à 286 000. Depuis 2000, 2 700 emplois ont été coupés. En juin dernier, l'entreprise a annoncé la fermeture de la ligne de la Beetle, et la mise à pied de 2 000 travailleurs additionnels pour août 2003. De plus de 1 400 unités par jour, la production tomberait à moins de 1 100 (800 Jetta ordinaires et 300 décapotables).

Le syndicat tente de sauver ces emplois en négociant une diminution de la journée de travail. Une stratégie semblable avait déjà été proposée aux travailleurs il y a quelques années, mais ils l'avaient rejetée à quatre contre un, les conditions proposées étant insuffisantes pour leur permettre de vivre dignement. Cette fois, le mandat de négocier une telle entente a été accordé par 90 % des membres du syndicat en assemblée générale, sous réserve d'une acceptation au vote individuel de l'entente de principe éventuelle.

L'employeur est en accord avec le principe de la réduction de la semaine de travail pour éviter les mises à pied, mais il veut faire une entente sans coût, prétendant qu'il paie déjà par la réduction de la production. Le syndicat, quant à lui, est prêt à accepter une diminution du salaire de base, mais il veut le maintien à 100 % des prestations diverses. Il s'agirait d'un projet pilote de quatre mois, à renouveler s'il fonctionne bien. Il s'agit en fait de tenir 18 mois, puisqu'en 2005, toute la production mondiale de la Jetta serait rapatriée à Puebla, et l'usine fonctionnerait à pleine capacité. Au moment de notre visite, une rencontre au ministère du travail était organisée avec l'entreprise, en présence d'un conciliateur, pour tenter d'en venir à une entente.

Une manifestation était aussi organisée à Puebla en appui au syndicat; 15 000 personnes y étaient attendues.

Quelques jours plus tard, nous apprenions que Volkswagen voulait couper 4 000 postes au Brésil. Dans la semaine qui a suivi, une annonce dans un grand quotidien mexicain disait que Volkswagen investissait 800 millions \$ en Chine... Une fois de plus, les grands manufacturiers sont toujours prêts à traverser mer et monde pour exploiter les pauvres et les démunis... pour devenir eux-mêmes de plus en plus riches...

En solidaridad,

DANIEL LAPOINTE

Volkswagen invierte en China... pero en México reduce personal



EL DIRECTOR general de Volkswagen, Bernd Pischetsrieder, en la ceremonia de inicio de la construcción de una nueva planta en China. (Foto: AP)

« VOLKSWAGEN INVESTIT EN CHINE... MAIS RÉDUIT SON PERSONNEL AU MEXIQUE. »
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VOLKSWAGEN, BERND PISCHESTRIEDER, LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA NOUVELLE USINE EN CHINE. PHOTO TIRÉE DU JOURNAL *EL SOL DE MEXICO*, SECTION FINANCES, PAGE 1, LE MERCREDI 6 JUILLET 2003.

Les travailleurs de la métallurgie au Mexique

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai rencontré des dirigeants du secteur de la métallurgie dont Benedicto Martinez, secrétaire général du syndicat national de ce secteur au Mexique, ainsi que José Luis Tores, secrétaire responsable à l'organisation.

Cette rencontre a eu lieu à Mexico, dans les bureaux du Front authentique du travail (F.A.T), la Centrale syndicale dont est membre ce syndicat. Cette centrale a été le fer de lance de plusieurs luttes pour la reconnaissance du droit à un syndicalisme libre et indépendant au Mexique. Elle a aussi lutté pour l'adoption de mesures visant à éliminer les iniquités incluses dans le Code du travail mexicain.

Le syndicat de la métallurgie regroupe des travailleurs œuvrant dans plusieurs secteurs d'activités. Nous les retrouvons dans la construction, la machinerie lourde, la fabrication de pièces d'automobile, et même dans la fabrication d'épinglettes de toutes sortes.

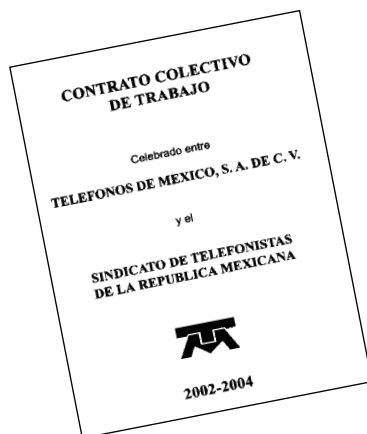
Grâce à cette rencontre, il nous apparaît évident que le syndicalisme actuel a un défi de taille face à la mondialisation des marchés. À titre d'exemple: des travailleurs de Philips au Mexique ont vu de leurs usines transférées en Chine; la compagnie a justifié ce geste en prétextant que les coûts de production étaient moins élevés dans ce pays. Rappelons-nous que cette entreprise avait fait la même chose avec les travailleurs québécois en fermant son usine située à St-Jérôme pour la déménager au Mexique.

Voici un autre exemple éloquent de délocalisation: la multinationale américaine DANA a fermé une de ses usines aux États-Unis suite à un conflit de travail pour transférer ses opérations à son usine au Mexique.

En résumé, il nous apparaît évident qu'il y a urgence d'agir entre travailleurs d'un même secteur industriel. Il faut mettre sur pied des stratégies communes pour contrer ces multinationales qui n'hésitent jamais à poser des gestes afin d'assouvir leur soif incessante de profits au détriment des travailleurs et de leurs familles.

DENIS RAINVILLE

Les travailleurs de la téléphonie



Un syndicat très représentatif

Lors de notre séjour au Mexique, nous avons rencontré des représentantes et représentants du Syndicat des téléphonistes de la République mexicaine (STRM), employés de la plus grande entreprise de téléphone au Mexique, TELMEX. Cette entreprise appartenait à l'État mexicain. Elle a été privatisée, comme 1 100 autres, afin de leur permettre d'« entrer » dans l'ALENA.

Ce syndicat est présent dans 31 des 32 États du pays, et il est le seul syndicat en télécommunication. Il regroupe environ 60 000 membres. Il est subdivisé en trois groupes distincts, soit la téléphonie fixe et sans fil, les centres d'appels, et le télémarketing.

Mondialisation et restructuration, là comme ailleurs

Comme dans beaucoup d'autres pays, un programme de restructuration et de modernisation a été implanté de 1990 à 1996, introduisant la concurrence dans ce qui était jadis une entreprise d'État. Afin de contrer les pertes d'emplois découlant de cette restructuration, le syndicat a accepté de réviser au complet sa convention collective. Il a, entre autres, réduit les 500 niveaux de salaire pour les ramener à 40 niveaux. Il a aussi injecté des fonds dans l'entreprise par l'acquisition de 4,4 % des actions afin d'avoir son mot à dire dans sa gestion.

Les alliances de TELMEX avec des multinationales étrangères telles AT&T et MCI ont permis de réduire la concurrence de

façon importante. Pour donner un exemple de la férocité du marché, il a fallu plus de 100 ans pour installer 13 millions de lignes fixes (lignes téléphoniques résidentielles régulières), alors que moins de 10 ans ont suffi pour déployer plus de 25 millions de téléphones sans fil. Le gouvernement, par l'intermédiaire de la Commission fédérale des Communications, souhaite réduire le pouvoir encore très grand de cette compagnie en favorisant l'implantation d'un numéro unique, ce qui ouvrirait la porte à d'autres entreprises.

Un service qui n'est pas accessible partout

Lors de la privatisation des télécommunications, le gouvernement avait pris l'engagement de rendre le service téléphonique accessible dans tout le pays. Toutefois, comme c'est parfois le cas dans notre pays, les coûts élevés ont été invoqués pour ne pas réaliser cette promesse. D'autre part, les employés installent environ 1 400 000 lignes téléphoniques par année, dont près de 400 000 sont débranchées, faute de paiement. Malgré son pouvoir d'intervention à cet égard, la Commission fédérale ne fait rien pour assurer l'accessibilité du service aux citoyennes et citoyens des régions éloignées. La compagnie se dit d'accord pour investir à cette fin, à condition qu'elle puisse soustraire certains services. Les centres d'appels sont, entre autres, visés. Le syndicat évalue que cette stratégie vise à éviter la syndicalisation de ceux-ci.

Solidarité

Les travailleuses et travailleurs de ce pays sont comme nous: confrontés à la mondialisation et à la prise de contrôle par certaines grandes entreprises multinationales. Nous devons unir nos efforts, en tant qu'organisations syndicales, afin de tout mettre en œuvre pour contrer cette mondialisation et ses conséquences désastreuses sur les niveaux d'emploi et de salaire.

RICHARD CHAUMONT

Le CETLAC, un outil de développement

Naissance du CETLAC

En 1994, grâce à plusieurs mois d'un travail de fourmi, des dirigeants du Front authentique du travail (FAT) tentent de syndiquer une usine de General Electric. L'employeur procède à des mises à pied, donne des hausses de salaires et des primes pour que les travailleurs renoncent au syndicat, organise des fêtes pour les familles de sorte qu'au moment de tenir le vote, même si 70 % des employés avaient signé leur carte d'adhésion au FAT, seulement 20 % voteront pour le syndicat libre.

Le FAT change alors de stratégie. En septembre 1996, il crée le Centre d'études et de formation sur le travail (CETLAC) dans le but de conscientiser les travailleuses et travailleurs, et de les former à la connaissance de leurs droits. Les ateliers ne sont pas très populaires, car les participants ont l'impression de perdre leurs temps, cette formation ne répondant pas à leurs besoins immédiats.

Le développement de divers secteurs d'activités

Le CETLAC s'ajuste à nouveau. Il développe divers secteurs d'activités qui vont dans le

même sens que ceux du FAT:

- la fonction de « conseiller du travail », à la fois pour les conseils aux personnes qui ont des problèmes et pour leur défense devant les tribunaux;
- la formation sur les droits du travail, par la production de dépliants simples et clairs, distribués aux sorties des maquiladoras; il offre aussi de la formation de base sur le budget familial, les ateliers de couture, l'alphabétisation, l'anglais, etc., et de la formation syndicale de 1^{er} et 2^e niveau;
- l'organisation syndicale dans les maquiladoras, où il a réussi à mettre en place un syndicat libre, et dans le secteur informel (l'Union des cireurs de souliers



UNE MONTAGNE DE DÉCHETS TOXIQUES DE PHOSPHORE PRÈS D'UN QUARTIER POPULAIRE

indépendants et l'Union des travailleurs ambulants), et l'organisation de citoyens dans leur quartier.

L'action des comités de citoyens

Le CETLAC a organisé des comités de citoyens dans trois quartiers: la zone du km 20, Porcampoa et la Vallée dorée.

La Vallée dorée est très ironiquement nommée, puisqu'on y retrouve des habitations de carton, manquant des normes d'hygiène et de sécurité les plus élémentaires: l'électricité arrive de fils piratés installés très dangereusement; l'eau, qui stagne à la porte dans des contenants exposés à toutes les contaminations, est acheminée par un camion citerne; une usine de fluor voisine abrite une montagne de déchets toxiques à l'air libre; les citoyens de ce quartier ont un taux de cancer et de problèmes pulmonaires très élevé. Malgré les pressions exercées depuis près de 20 ans par les citoyens et le CETLAC, l'usine opère toujours. À moyen terme, le but du CETLAC est de conscientiser les citoyens pour les amener à lutter pour des conditions plus dignes.

CLAIRE LALANDE

Témoignage d'Alberto, cireur de souliers de Ciudad Juarez

Nous étions obligés d'être membres du syndicat «officialiste» pour travailler; nous payions 5 \$ US par semaine à ce syndicat, à même notre maigre revenu, sans recevoir aucun service, seulement pour avoir le droit de travailler dans des conditions misérables. Nos heures de travail sont de 6 h 00 à 19 h 00, sept jours par semaine. Nous avons un important problème d'image; on nous considérait comme des pilleurs, des voleurs, des drogués; la police nous chassait des places publiques. De plus, il y avait beaucoup de compétition entre nous.

Avec l'aide du CETLAC, nous avons créé l'Union des cireurs de souliers indépendants. Nous avons alors réussi à obtenir nos permis sans passer par le syndicat «officialiste». Le CETLAC nous a ensuite aidés à trouver des lieux de travail plus appropriés. Nous avons obtenu l'autorisation d'installer cinq emplacements à l'intérieur d'une place fréquentée; nous pouvons maintenant travailler dans des endroits stratégiques, comme des hôpitaux, des aéroports, etc. Nous avons aussi réussi à nous procurer des chaises convenables, et un abri pour travailler à l'ombre. Nous nous sommes aussi entendus sur un prix fixe (1,50 \$ US), pour éviter une trop forte compétition qui nuit à tous.

Nous sommes actuellement 21, organisés en véritable union, avec des charges électives, et nous sommes confiants d'augmenter ce nombre. Lors de notre dernière réunion, nous nous sommes donnés comme mandat d'amener chacun 1 collègue à la prochaine rencontre.

Notre image est améliorée; nous sommes maintenant reconnus et respectés. Pour la 1^{ère} fois, nous avons été invités à marcher à la Fête du 1^{er} mai. Pour la 1^{ère} fois, nous étions considérés comme des travailleurs exerçant un métier digne!

L'éducation formelle et informelle, enjeux et défis

Une place importante à l'éducation citoyenne

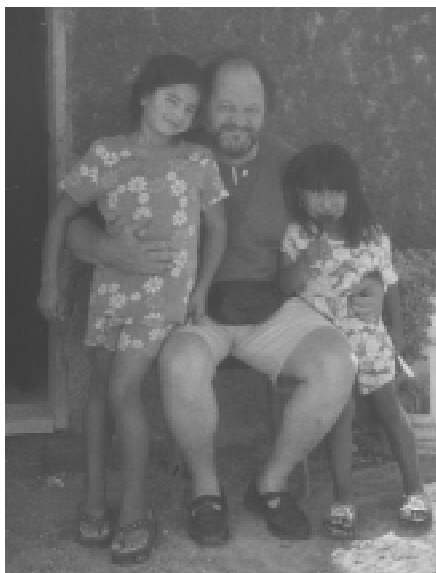
Notre séjour au Mexique nous a permis d'aborder le secteur de l'éducation sous plusieurs aspects. Grâce à des rencontres avec des représentants du RORAC (Fondacion Roberto Rivas A.C.) à Temamatla, du CETLAC, et de la CASA AMIGA à Ciudad Juarez, nous avons pu constater les efforts importants de groupes engagés pour une éducation non formelle orientée vers la prise en charge démocratique des communautés et le respect des droits, spécialement les droits syndicaux et les droits des femmes.

De l'alphabétisation à l'éducation économique pour la mise en place d'une coopérative éco-touristique et de sylviculture, ou à la formation de formateurs, le RORAC intervient auprès des groupes populaires et communautaires dans la région de Temamatla, au sud-est de Mexico.

Soutenu par le FAT, le CETLAC insiste sur l'éducation aux droits syndicaux et aux droits démocratiques (cf. *Le CETLAC, un outil de développement*).

Quant à elle, la CASA AMIGA intervient de façon prioritaire auprès des femmes de la région de Ciudad Juarez, à la frontière nord du Mexique. C'est dans cette ville que nous retrouvons la plus grande concentration de *maquiladoras* au Mexique. Modifier la culture pour que disparaisse le machisme, et pour que les hommes cessent de dominer les femmes, constitue la motivation première de ce groupe communautaire. Cette éducation non formelle se fait de multiples façons:

- ateliers de conscientisation et de formation pour les adultes sur la violence familiale, l'inceste, les droits de la personne, etc.;
- travail avec l'université pour des ateliers pour les hommes;
- travail de conscientisation dans les *maquiladoras* (hommes et femmes);
- formation dans les écoles, à l'aide d'un théâtre de marionnettes, suivie de renforcement par un cahier à dessiner: *Mon corps est à moi*;



UN EX-ENSEIGNANT DU QUÉBEC AVEC DEUX JEUNES MEXICAINES

- éducation sexuelle et planification des naissances pour les adolescentes.

Tout cela sans compter les appuis aux femmes victimes de violence, les pressions pour obtenir des refuges, et de véritables enquêtes sur les milliers de disparitions de femmes et de jeunes filles.

Un groupe dissident très actif

Du côté de l'éducation formelle, nous avons pu rencontrer plusieurs militantes et militants de la *Coordinadora*, section dissidente du S.N.T.E. (Syndicat national des travailleurs de l'éducation), 1 300 000 membres, le plus grand syndicat mexicain, très proche du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel).

Dans le cadre de l'ALENA, de l'influence internationale en faveur de la privatisation et du gouvernement de droite du président Fox, l'éducation publique au Mexique subit des pressions énormes. Trente pour cent des élèves mexicains fréquentent actuellement des écoles privées. Les principaux reproches de ce groupe dissident significatif et très actif à l'endroit de la direction du SNTE concernent la complaisance à l'égard du pouvoir, l'absence de revendications sur le manque de moyens et de ressources, le silence sur la réforme de la sécurité sociale pour les employés et employées de l'État, l'absence de démocratie et de transparence

dans la direction du syndicat, et sur l'utilisation des cotisations syndicales.

Ces revendications, partagées par des membres de plusieurs autres syndicats, sont soutenues par une mobilisation importante (réunions, marches, caravanes) qui a connu son apogée le 1^{er} mai dernier avec une manifestation d'un million de personnes à Mexico.

Des enjeux importants au niveau universitaire

Nous avons également rencontré des porte-parole d'un syndicat de l'enseignement supérieur, le STUNAM (Syndicat des travailleurs de l'Université autonome de Mexico). De 1980 à aujourd'hui, le nombre d'étudiants a diminué de 30 %, passant de 400 000 à 280 000. Cette baisse est due principalement à des coupures de budget, et à l'absence de développement de nouveaux campus. En même temps, les universités privées attirent 30 % des élèves.

Plusieurs syndicats universitaires se sont regroupés vers 1997 dans une large coalition à la défense des universités publiques pour l'augmentation des budgets et contre le processus de privatisation. Plusieurs membres considèrent certains de leurs leaders comme des *charros* ou des *néo-charros*, nom donné aux dirigeants syndicaux «pourris», trop près du pouvoir, qui usurent pouvoir et argent. Le Syndicat a aussi appuyé une grève de deux ans des étudiants de l'UNAM en faveur de la gratuité des cours, du gel des frais afférents et des conditions d'accès aux diverses facultés.

L'éducation face à la mondialisation néo-libérale

Les lois du marché et la mondialisation néo-libérale exercent donc une très forte pression sur tous les secteurs de l'éducation formelle et non formelle. Tous les militants rencontrés voient dans les regroupements syndicaux et populaires, continentaux ou internationaux, un moyen essentiel de démontrer solidarité et compréhension, et de partager les stratégies de lutte.

ALAIN PÉLISSIER

Un système de santé pour tous?

La Constitution mexicaine oblige que « la loi comprenne des assurances d'invalidité, de vieillesse, de vie, de cessation involontaire de travail, de maladie et d'accident, et des services de garderie ». De là naquit au Mexique un concept large de santé, vue non seulement comme l'absence de maladie, d'infirmité ou d'invalidité, mais aussi comme la jouissance d'un bien-être physique, mental et social.

Le système se divise en quatre réseaux parallèles:

a) L'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS) regroupe 378 000 travailleurs, membres du Syndicat national des travailleurs de la Sécurité sociale (SNTSS), divisés en 214 catégories d'emploi: buandiers, chauffeurs, responsables de camps de vacances, techniciens en communications, brancardiers, infirmières, médecins, etc.

Ce système est accessible aux travailleuses et travailleurs du secteur formel et à leur famille, soit environ 50 % de la population. Il offre une couverture complète de services sociaux et de santé: cliniques de première ligne, hôpitaux de zone et hôpitaux spécialisés, médicaments, assurance-salaire, écoles de réinsertion professionnelle, camps de vacances, boutiques pour les assurés.

b) L'ISSSTE (Institut de santé et sécurité sociale des travailleurs de l'État) est très semblable au précédent; il couvre les employés de l'État et leur famille, soit 2 à 3 % de la population.

c) Le système privé se développe en parallèle aux deux précédents. Dix pour cent de la population y a recours... les plus riches qui ne veulent pas attendre.

d) Le système public couvre le reste de la population, soit plus de 45 %; il est extrêmement déficient et insuffisant: pas d'infrastructures, pas de médicaments, pas de personnel qualifié... De plus, une facturation de base est imposée. Elle est basse, (1 \$ US pour une consultation médicale), mais inaccessible pour une bonne partie de la population.

Les enjeux et défis

a) Concertation État-syndicat

Une des caractéristiques de la société mexicaine est la concertation État-syndicat. Ainsi, le secrétaire général du SNTSS est aussi député du PRI (le parti de centre-droite qui a dirigé le pays 70 ans), un secrétaire général de section est candidat du PRD (parti de centre-gauche), et un ex-secrétaire général est candidat du Parti Convergence. Le journal du syndicat consacrait d'ailleurs une page à leur publicité électorale. Les candidats justifient ce choix par une volonté de défendre leur vision du système de santé de l'intérieur du gouvernement.

b) Système public

Vicente Fox, dans le cadre de sa campagne aux législatives de 2000, a promis de mettre sur pied un système universel de soins de santé. Le programme serait financé par le fédéral, les États et les usagers. Malgré un vote favorable de 60 % à ce projet à la Chambre des députés en avril 2003, le SNTSS est sceptique sur sa mise en place, car il n'y a ni infrastructure, ni ressources humaines, ni budget. Selon le gouvernement, les infrastructures seraient financées par des fonds privés, ce que le SNTSS dénonce, puisque ce serait le début de la privatisation de tout le système. Il s'oppose aussi au projet du gouvernement de faire payer les usagers, contrairement à ce que prévoit la Constitution.



c) Privatisation et coupures

La convention collective du SNTSS prohibe toute forme de sous-traitance, mais l'Institut de santé et de sécurité sociale des travailleurs de l'État (ISSSTE), dont la convention ne bénéficie pas d'une telle protection, a déjà privatisé la buanderie et la cuisine, privatisation qui pourrait s'étendre.

La stratégie du gouvernement pour attaquer l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS) est de couper les fonds: 20 000 travailleurs manquent; cela crée des listes d'attente et des frustrations chez les usagers, permettant au gouvernement de prétendre que le système ne fonctionne pas et qu'il doit être privatisé.

Stratégies syndicales

La réponse du syndicat de la santé est de faire une campagne visant à démontrer que c'est à cause du gouvernement et de ses coupures à la Thatcher que l'IMSS ne fonctionne pas comme il le devrait.

Le syndicat avait aussi adhéré à un « plan intégral de qualité », un engagement auprès de la population à améliorer les services. Des équipes paritaires (travailleurs et administrateurs) avaient été mises en place. Ce projet a produit certaines avancées, mais a échoué à plusieurs endroits à cause du manque de ressources financières.

L'effort a repris sous une autre forme, un Programme d'amélioration de la médecine familiale, paritaire aussi. Il vise à améliorer par des petits moyens concrets les services de première ligne dans les cliniques, là où se donnent 85 % des soins de santé. Un programme pilote a été implanté dans huit cliniques pendant huit mois. En avril 2003, le syndicat a convenu d'élargir ce programme à 106 cliniques, sur les 350 que compte le pays.

Le prochain défi pour le syndicat sera d'associer la société civile à la défense des soins de santé. À cet égard, le SNTSS est très intéressé par l'expérience québécoise de la Coalition solidarité santé.

CLAIRE LALANDE

La loi du travail: entre flexibilité et démocratie

La Loi du travail du Mexique découle de la Révolution de 1910 - 1920 qui a produit la Constitution de 1917; elle donne aux travailleurs le droit de se syndiquer et de faire la grève, une protection aux femmes et aux enfants, la journée de huit heures, et un salaire de base. Au moment de leur adoption, ces dispositions étaient les plus progressistes au monde.

Ce n'est toutefois qu'en 1931 qu'a pris effet la Loi fédérale du travail. Elle reconnaît le droit de se constituer en association; elle établit aussi la règle de la concertation employeurs - employés où l'État agit en arbitre neutre.

Par ailleurs, le Mexique a adhéré rapidement aux conventions internationales de l'OIT (Organisation internationale du travail), notamment la 87^e sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948) et la 98^e sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949) auxquelles le Canada n'a pas encore adhéré.

Même si ces mesures ont produit pour les travailleuses et travailleurs des bénéfices réels, elles ont maintenant pour effet de maintenir un *statu quo* où la liberté syndicale n'existe pas, où le droit de grève est tellement encadré qu'il est peu applicable et où les bénéfices ne sont que pour les dirigeants « charros » (vendus).

La vision du PAN: plus de « flexibilité »

Dans les années '80, à la faveur du mouvement de privatisation et d'ouverture aux capitaux étrangers, les pressions commencent pour une modification de la Loi du travail. Diverses propositions ont été tentées; toutes ont échoué.

La nouvelle proposition du PAN (Parti de l'action nationale) de Vicente Fox parle d'opportunités pour les travailleurs qualifiés et productifs, dans des entreprises technologiquement avancées. Malgré des phrases ronflantes sur la collaboration et les intérêts communs, elle représente une tentative de renforcer le contrôle de l'État sur les syndicats, de donner plus de pouvoirs aux employeurs, en particulier en matière de flexi-



LIBERTÉ SYNDICALE – NON À LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL!

bilité, et d'éliminer des droits et protections des travailleuses et travailleurs. Cette proposition rend quasi impossible le changement de syndicat, la création d'un syndicat indépendant ou l'exercice du droit de grève. Elle vise à plaire en premier lieu aux investisseurs étrangers et elle renforce le système corporatiste actuel.

La proposition PRD-UNT: droits collectifs et démocratie

Une première toutefois: un siège a été réservé au syndicalisme indépendant dans le processus de consultation. L'UNT (Union nationale des travailleurs) y a été déléguée. Elle fait la promotion d'une réforme conçue avec le PRD (Parti de la révolution démocratique) pour lutter contre le corporatisme et la corruption. La proposition PRD-UNT vise à permettre aux travailleuses et travailleurs d'exercer librement leur droit de se syndiquer, de négocier et de faire la grève. Les changements frappent au cœur du système corporatiste actuel et visent l'indépendance des partis politiques. Les grands moments auxquels cette réforme s'appliquerait sont:

- lors de la naissance du syndicat; actuellement, une pratique très répandue est celle des « syndicats fantômes»: l'employeur qui veut installer une entreprise, avant même de la créer, choisit son syndicat et signe une convention collective à laquelle les travailleurs n'auront jamais accès et qui, la plupart du temps, ne sera pas renégociée... 80 à 90 % des syndicats créés entreraient dans cette catégorie.

La réforme PRD-UNT demande plus de démocratie: enregistrement libre et registre public des syndicats et des conventions collectives; champ de juridiction libre; élections au scrutin secret; identification de la durée de la convention collective et du moment de la renégociation.

- lors d'un changement de syndicat; la plupart des travailleurs ne savent même pas s'ils sont syndiqués, à moins que, révoltés de leurs conditions de travail, ils tentent de se constituer en syndicat libre pour alors se faire opposer par l'employeur et le syndicat «charr o» l'enregistrement du syndicat fantôme; le changement de syndicat est extrêmement compliqué.

La réforme PRD-UNT demande l'application des mêmes règles démocratiques que lors de la naissance d'un syndicat.

- lors d'un jugement sur un conflit de travail; la Loi du travail établit des «Juntas » de conciliation et d'arbitrage qui sont composées d'un représentant de l'employeur, du syndicat, et du gouvernement; l'État devient ainsi l'arbitre des relations du travail, un rôle qui s'est renforcé avec le temps.

La demande du PRD-UNT est de passer au système d'un juge unique et indépendant, qui ait une formation juridique, afin d'assurer un système neutre et rapide.

Comme on le voit, le syndicalisme indépendant tente une fois de plus de vaincre la corruption qui s'est installée au fil des années dans le syndicalisme «officialiste», et d'obtenir, malgré le contexte de globalisation, des droits collectifs et la démocratie.

CLAIRE LANDE

Une convention collective parapluie... elle couvre tout, de la naissance à la mort *

La Constitution mexicaine stipule (extraits): « Le salaire minimum doit être suffisant pour satisfaire les besoins normaux d'un chef de famille, au niveau matériel, social et culturel, et pour lui permettre de donner accès à l'éducation obligatoire à ses enfants. Toute entreprise est obligée de fournir aux travailleurs des logements confortables et hygiéniques, en participant à un fonds national de logement. Un espace de terrain doit être réservé pour un marché public, des édifices pour les services municipaux et un centre récréatif. Les entreprises doivent fournir de la formation à leurs employés. Les entreprises sont responsables des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les familles des travailleurs ont droit à l'assistance médicale et aux médicaments. Il y aura des centres pour les vacances et le repos et des boutiques pour les travailleurs et leur famille. »

De là l'approche que l'on retrouve dans les conventions collectives, où tous les secteurs de la vie sont couverts. La liste qui suit présente un résumé des bénéfices financiers (indiqués *en dollars US* pour une compréhension plus facile) de la convention collective de 472 pages des 378 000 membres du Syndicat national des travailleurs de la Sécurité sociale (SNTSS).

1. Conditions de travail et de salaire

- salaire de base: médecin de famille: 556 \$ par mois; infirmière générale: 319 \$ par mois; éducatrice en garderie: 316 \$ par mois; opérateur de service de buanderie: 243 \$ par mois; déductions (généralement applicables seulement sur le salaire de base): impôts, cotisation syndicale 2 %, programme d'assurance 10%, fonds d'aide pour incapacité totale permanente, retraite 3 %;
- journée et semaine de travail: une journée de 8 heures inclut une pause de 30 minutes pour manger (journée de 6 1/2 heures: 15 minutes); pour une journée discontinue, augmentation de 10 %; la semaine de travail est de 5 jours, du lundi au vendredi; le dimanche, prime de 25 %;
- temps supplémentaire: il est facultatif et payé en double; un jour de repos hebdomadaire, en triple; si c'est en plus un jour férié, en quadruple;
- vacances: 16 à 20 jours; s'ajoute le paiement d'une aide pour activités culturelles et récréatives de 23 à 31 jours selon l'ancienneté; à 20 ans d'ancienneté s'ajoute, au choix, l'une des dispositions suivantes:
 - 10 jours de vacances et 10 jours de paiement d'aide pour activités...
 - 30 jours de paiement d'aide pour activités...
 - 30 jours de préretraite;
- stimulation pour ponctualité, assiduité, performance: si, pendant toute une quinzaine, une personne rentre au travail

- dans les 5 premières minutes de son horaire, elle reçoit 2 jours de salaire additionnels;
- si elle travaille les 10 jours de la quinzaine, elle reçoit trois jours de salaire;
- si elle se surpasse dans son travail, elle reçoit une note de mérite qui lui vaut un jour de salaire; à chaque 10 notes de mérite, elle reçoit un jour de plus;
- perfectionnement : mise à jour, formation, entraînement, orientation, gérés par des comités paritaires, sur temps de travail;
- congé de perfectionnement avec solde (sans solde pour formation pour un emploi non existant dans l'institution);
- réduction de la journée de travail de 2 % avec plein salaire, pour formation pour un poste de promotion;
- accès à un programme de bourses d'études, géré par des comités paritaires: aide économique pour le transport, les frais, les livres et les frais de subsistance; priorité aux boursiers et aux enfants des travailleurs ou des retraités dans les écoles de formation en sciences médicales;
- ancienneté: versement d'une prime prévue par la Loi du travail;
- «aguinaldo» (gratification annuelle, étrennes): 3 mois de salaire;
- «utilidades» (partage des profits): selon la Loi du travail, 10 %;
- fonds d'épargne: 45 jours de salaire.

2. Prestations sociales

- assurance-maladie: médicale, dentaire, oculaire, pharmaceutique;
- assurance-salaire: de 60 % à 100 % de la prestation, selon le service; pour un accident de travail ou une maladie professionnelle, de 80 % à 100 %;
- maternité: 90 jours de congé de maternité, plus une layette, plus du lait pour 10 mois; pour l'allaitement, deux arrêts de 30 minutes par jour;
- garderie: ouverte de 6 h 30 à 21 h 45; fournie de 45 jours à 6 ans, aliments et services médicaux compris (compensation, s'il n'y a pas de garderie disponible);
- habitation: aide pour le logement: 40 \$/mois; à l'achat, 26 % du salaire de base, plus 60 à 270 jours de salaire, selon l'ancienneté; prêts hypothécaires aux travailleurs d'au moins trois ans d'ancienneté, octroyés en tenant compte de l'assiduité: 4 500 prêts hypothécaires (durée maximale 25 ans), représentant au maximum 75 fois le salaire mensuel; aide pour les frais de notaire; prêt de 8 % de l'hypothèque, sur trois ans, sans intérêt;
- retraite: de 50 % de la prestation jusqu'à 100 % après 30 ans de service; la prestation inclut: le salaire de base, l'aide

au logement, la prime d'ancienneté, la prime de vivres, les primes pour coût élevé de la vie et zone isolée, la prime pour horaire discontinu, la prime pour insalubrité, la gratification annuelle, et quelques autres éléments; cette prestation est augmentée de 25 % à titre de gratification annuelle; elle donne droit à l'assurance médicale et oculaire pour le travailleur et sa famille;

au départ pour la retraite, à partir de 15 ans d'ancienneté, versement de 12 jours de salaire par année de service;

- assurance-vie: au décès, versement aux ayants droit de 180 jours de salaire + 50 jours par année de service + 100 jours de salaire pour frais d'inhumation + 3 000 \$ à 6 000 \$ selon les circonstances du décès;
- crédit: anticipation de salaire ou de prestation de retraite ou d'assurance-salaire (jusqu'à trois mois par année, sans frais d'intérêt); octroi de crédit à des taux avantageux;
- prime de vivres: 20 \$ /2 semaines, pour nourriture et vêtements, dans des commerces agréés par le syndicat; compensation pour un coût de la vie plus élevé qu'à Mexico; repas fournis pour les personnes qui travaillent dans les hôpitaux, dans certaines circonstances;
- boutiques: escomptes de 40 % (maximum 10 \$ chaque fois) pour les travailleurs et leur famille dans les boutiques de l'institution, et possibilité d'obtenir crédit;
- automobile: 7 500 crédits accordés pour acheter une automobile (maximum 24 mois de salaire, remboursement sur 5 ans) + négociation avec des fabricants pour des rabais aux travailleurs;

3. Prestations culturelles, sportives et récréatives

- tourisme: programmes récréatifs, culturels et sportifs et vacances pour les enfants de 6 à 15 ans dans les installations de l'institution + 50 % d'escompte dans ses stations balnéaires et ses campings + 10% d'escompte dans des centres récréatifs;
- accès à une bibliothèque à jour;
- pour stimuler la pratique des sports, le salaire lors des activités sportives est payé aux sportifs sélectionnés par le syndicat.

4. Droits syndicaux

- congés avec solde pour la participation à des activités diverses (Congrès, ateliers, perfectionnement, etc.).

5. Sommes remises annuellement au syndicat (à répartir entre les sections)

- pour des activités de reconnaissance, des hommages et des fêtes:

pour les personnes retraitées: 288 000 \$; pour le personnel infirmier: 720 000 \$; pour le personnel médical: 720 000 \$; pour le personnel technico-administratif: 720 000 \$; pour le personnel d'intendance, d'entretien et de transport: 720 000\$; pour le personnel non listé: 576 000 \$; pour distribution de jouets le 1^{er} dimanche de janvier aux enfants des travailleuses et travailleurs: 2 592 000 \$.

- pour l'organisation d'activités sportives dans les parcs de l'institution, que celle-ci entretient, en plus des frais de déplacement et du coût des ressources humaines requises: 1 440 000 \$;
- pour le tourisme social, mensuellement: 67 550 \$, et annuellement: 2 880 000 \$;
- pour les programmes éducatifs du syndicat: 3 840 000\$; pour le système de formation syndicale: 720 000 \$;
- sommes remises mensuellement, pour le fonctionnement du syndicat:
1 500 \$ au national + 60 \$ pour chacun de ses édifices à Mexico; 750 \$ par section + 375 \$ pour les secteurs éloignés + 180 \$ pour les bureaux locaux;
remboursement, selon les disponibilités budgétaires pour la tenue de congrès, conseils, réunions;
fourniture au syndicat de meubles et d'équipement pour tous ses édifices.

Les conventions collectives ne sont pas toutes aussi complètes que celle du puissant SNTSS, mais toutes ont cette approche, que l'on pourrait qualifier de paternaliste, à l'effet que l'entreprise, surtout si elle est étatique, a la responsabilité d'appuyer le travailleur dans toutes ses activités, tant au plan du travail qu'aux plans social, culturel et récréatif. Dans ce système corporatiste, le rôle du syndicat est très valorisé, puisqu'il distribue un grand nombre de gratifications à ses membres. Il faut aussi signaler que le revenu des familles reste bas puisque, bien que très diversifiées, les gratifications ne permettent pas un niveau de vie élevé.

CLAIRE LALANDE

* Cette convention ne s'applique qu'aux travailleurs de la santé de l'État qui, grâce à tous ces gains obtenus au fil de décennies, se considèrent comme une minorité privilégiée au Mexique. Ce syndicat, bien qu'il ait été lié au gouvernement durant des décennies, appartient désormais à la nouvelle Centrale démocratique, UNT.

Liste des rencontres réalisées au cours de ce séjour

1. Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC)
2. Front authentique du travail (FAT)
3. Dirigeants du Syndicat de la métallurgie du FAT (STIMAHCS)
4. Syndicat national des travailleurs des services sociaux (SNTSS)
5. Syndicat des téléphonistes de la République du Mexique (STRM)
6. Coordination nationale des travailleurs de l'enseignement (CNTE)
7. Syndicat des travailleurs de l'Université nationale autonome de Mexico (STUNAM)
8. Syndicat indépendant démocratique des travailleurs de la pêche et de l'aquaculture (SIDTPA)
9. Syndicat indépendant de Volkswagen (SIV)
10. Situation du Mouvement zapatiste
11. Philosophie et activités de la Fondation RORAC appuyant le mouvement paysan de la région de Temamatla
12. Impacts de l'ALENA sur les travailleurs et la population mexicaine après neuf années
13. La réforme envisagée à la Loi du travail
14. Des travailleuses et travailleurs en lutte dans la capitale Mexico
15. Visites de parcs industriels d'usines maquiladoras
16. Animatrices et animateurs du Centre d'études et de formation sur le travail (CETLAC) à Juarez
17. Dirigeants syndicaux de l'AFL-CIO à El Paso, Texas
18. Visite de quartiers populaires de travailleurs
19. Échanges avec des travailleurs de maquiladoras, des vendeurs ambulants, etc.
20. Casa Amiga, une maison de formation et d'aide aux femmes violentées et assassinées de Juarez



LE GROUPE DES STAGIAIRES AU MEXIQUE EN 2003. DE GAUCHE À DROITE: ALAIN PELISSIER, DENIS RAINVILLE, CLAIRE LALANDE, DANIEL LAPOINTE, RICHARD CHAUMONT ET ROGER SAUCIER

Ce dossier Solidarité sur le Mexique est un complément de ceux publiés auparavant:

- Novembre 2002, *Vers où nous mène la mondialisation ?* (Vol. 24 n° 2)
 - Décembre 2000: *Dans le contexte de la mondialisation, la nouvelle démocratie mexicaine, un espoir pour le peuple mexicain ?* (Vol. 22, n° 3)
-



Solidarité est une publication du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Nouvelle adresse: 565 Crémazie est, bureau 3500, Montréal Qc H2M 2V6

Tél.: (514) 383-2266 Télécopieur: (514) 383-1143 / Courriel: ciso@ciso.qc.ca / Site internet: www.ciso.qc.ca

Coordination: Roger Saucier / Rédaction: Claire Lalande, Richard Chaumont, Daniel Lapointe, Alain Péli-sier, Denis Rainville, Roger Saucier

Photos: Richard Chaumont, Denis Rainville / Infographie: Louise Gravel

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Ce stage a été rendu possible grâce à une contribution financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).